



École Antoine-Girouard  
650, rue Antoine-Girouard  
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre  
de services scolaire  
des Patriotes  
Québec



## PROCÈS-VERBAL

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE

---

Séance extraordinaire du Conseil d'établissement du 17 mars 2021, à 17 h, en rencontre virtuelle, Boucherville

---

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sylvie Landry, Directrice  
Monsieur Jean-Guy Savaria, Membre parent  
Monsieur Alexandre Dubé, Membre parent substitut  
Madame Catherine Amélie Côté, Membre parent substitut  
Madame Pascale Darveau, enseignante  
Madame Hélène Éthier, Technicienne au service de garde  
Monsieur Luc Lapierre, enseignant  
Madame Nadine Bergeron, enseignante

### ABSENCES SIGNIFIÉES :

Madame Cynthia D'Itri, Membre parent  
Madame Sophie Deschamps, Membre parent  
Madame Suzanne Lataille, Membre parent  
Madame Marie-France Riopel, Membre parent  
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde

### PUBLIC :

Aucun public

#### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;

Mme Jean-Guy Savaria constate le quorum et propose l'ouverture à 17 h.

#### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire;

Mme Sylvie Landry se propose comme secrétaire.

#### 3. Revue et adoption de l'ordre du jour;

M. Jean-Guy Savaria présente l'ordre du jour.  
Mme Nadine Bergeron approuve l'ordre du jour.

#### 4. Points de décision et d'information ;

##### 4.1 Pourcentage accepté pour la validité du sondage FORMS, service aux dineurs de base ou bonifié ;

Madame Landry introduit le point à l'ordre du jour en faisant un petit historique de la politique des dineurs. Puis, elle explique ce sur quoi le conseil doit statuer, soit le pourcentage de participation de parents au sondage sur le service aux dineurs (régulier ou bonifié). Madame Côté demande quelles sont les différences entre le service de base et le service bonifié afin de prendre une décision éclairée. Hélène Éthier répond à la question et expose les différences entre les deux services.

Monsieur Savaria propose que le pourcentage minimal de participation pour rendre le sondage aux parents valide pour le service aux dineurs bonifié ou régulier soit fixé à 25 % des 238 familles de l'école, soit 60 répondants.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### CÉ-2020-2021-30

##### 4.2 Parole à la représentante du service de garde

Madame Éthier ne désire pas ajouter de commentaires autres à ce qu'elle a dit durant la rencontre.

##### 4.3 Parole aux membres du Conseil d'établissement

Aucun membre ne s'est exprimé.

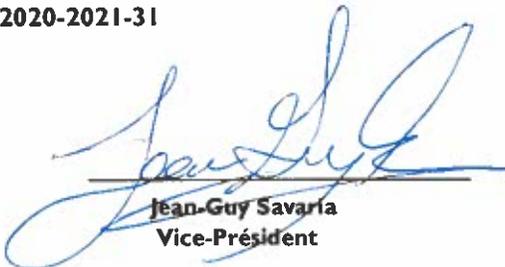
##### 4.4 Parole à la direction

Madame Landry réserve ses commentaires pour la rencontre de la semaine prochaine.

#### 5. Levée de la séance.

Monsieur Luc Lapière propose la levée de l'assemblée à 17 h 55

#### CÉ-2020-2021-31



Jean-Guy Savaria  
Vice-Président



Sylvie Landry  
Directrice